Image not found or type unknown

Délai d'attente;depuis février 2012 pour une regularisation par l

Par **Southproud**, le **25/06/2013** à **05:58**

Mmes Ms Bonjour,

Je me présente tous d'abord je suis un ressortissant Tunisien âgé de 32 ans je suis entré en France deux fois la première été en visite touristique en décembre 2010 et la dernière aussi touristique été le 15.10.2011 je suis entré en contacte avec plusieurs employeurs en tant que superviseur en déploiement radio Telecoms donc janvier 2012 j'ai signé un contrat d'embauche avec Ericsson France à travers une agence d'intérim qui ont déposés au mon nom une demande exceptionnelle d'autorisation de travail pour un salarier étranger
L'agence d'intérim m'ont bien confirmés qu'ils ont adressés le dossier à l'OFII de Montrouge je l'avais contacté ils m'ont dis qu'il a été transféré a la préfecture des Yvelines puisque j'habite a carrière sur seine et depuis j'ai contacté la DIRECCTE de 78, la préfecture des Yvelines, et l'OFII de Montrouge plusieurs fois pour savoir qu'elle suite été attribuée a ma demande sans aucune réponse
Mmes Ms je voulais savoir si possible de m'aider pour intervenir chez la préfectures des Yvelines pour savoir ma situation
Depuis octobre 2011 j'ai dépensé tous mes argents que j'ai ramené avec moi je suis dans la merde maintenant SVP Mmes Ms il me faut une réponse écrite qu'elle qu'il soit positive ou négative c'a y est pour moi je m'ennuie j'ai reçu plusieurs opportunités partout en Europe et la je suis toujours bloqué ici

Best Regards
Cordialement

Par **sousou78**, le **25/06/2013** à **19:04**

Je vous conseille d'aller voir La Ligue Des Droits de l'Homme à Paris, 138 rue Marcadet 75018 Paris.

Par **Southproud**, le **25/06/2013** à **19:45**

Merci pour votre réponse j'ai déjà déposé une requête auprès de ministre de l'intérieure Mr Valls et j'ai bien reçu aujourd'hui un avis de réception confirmant qu'elle est sous études

maintenant
On va voir qu'est ce qu'ils vont faire pour moi parce que c'est anormal de tous de n'est pas avoir une réponse qu'elle qu'il soit négatif ou positif
Espérant que ça sera pas une expulsion

Par **sousou78**, le **25/06/2013** à **20:01**

Même en cas d'expulsion, il y a toujours des recours.
Je représente la Ligue des Droits de l'Homme sur la ville de Poissy.

Par **Southproud**, le **25/06/2013** à **20:14**

Vous été même le représentant de la ligue des droits de l'homme à poissy ?!
Sinon vous pourriez me donner un coup de main SVP
Le bizarre dans mon cas lorsque j'ai été en visa touristique mon employeur (agence d'intérim qui exerce dans le domaine de telecom) ont contactés les services concernées en expliquant ma situation exceptionnelle et là ils n'ont pas dis non par contre ils m'ont demandés plusieurs documents y parmi les visas (deux visas en France et une pour usa)diplômes CVs et tous ...
Je me demande si le dossier été irrecevable fallait me dire dés la début pourquoi me laisser tomber dans cette situation de merde par contre je reçois chaque moi plusieurs propositions d'embauche qu'est ce soit ici en France ou ailleurs
Merci d'avance

Par **sousou78**, le **25/06/2013** à **20:21**

L'administration est très compliquée et surtout la Préfecture de Versailles.

Par **Southproud**, le **25/06/2013** à **20:26**

Alors vous estimez comment la situation là parce que ça fait presque une année et quatre mois et j'ai rien reçu comme réponse vous direz que je pourrai attendre une réponse probable de leurs part dans les jours qui viennent ?

Par **sousou78**, le **26/06/2013** à **09:06**

Comme je vous l'ai dit précédemment, allez voir La Ligue Des Droits de l'Homme à Paris, 138 rue Marcadet 75018 Paris. N'attendez pas.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés